

TEST D'ACCES A LA PREPARATION AUX CONCOURS INTERNE, EXTERNE ET 3^{eme} VOIE DE REDACTEUR

JEUDI 20 MAI 2010

NOM	
PRENOM	
COLLECTIVITE	
SERVICE	
FONCTION OCCUPEE	
Intitulé exact du dernier diplôme acquis + année d'obtention	

Ce fascicule de test contient 3 séquences d'exercices pour mesurer vos capacités à :

- maîtriser la lecture et la compréhension d'un texte ;
- analyser des données et organiser vos idées de manière logique ;
- vous situer dans l'environnement territorial et professionnel ;
- vous exprimer sur l'évolution du monde contemporain ;
- rédiger en respectant les codes, usages et règles de grammaire, orthographe et syntaxe.

Le nombre des points attribués est indiqué pour chaque séquence et exercice.

L'objectif du test de positionnement :

- Le test doit nous permettre d'apprécier votre capacité à suivre une préparation au concours de rédacteur dans de bonnes conditions. Il va également nous aider à construire un parcours de formation adapté à vos besoins.

**Ce dossier comporte 11 pages
Durée : 3h00**

Pour valider le test, le candidat doit obligatoirement obtenir la moyenne et aborder les trois séquences.

TOTAL : /40



SEQUENCE 1 : ORGANISER SES IDEES (12 POINTS)

Dans un article intitulé « Contes et légendes sur la décentralisation » -(Lettre du cadre territorial n° 391, 1^{er} décembre 2009)- Bruno Rémond, Professeur à Sciences Po et maire adjoint, critique une certaine approche de la décentralisation. En voici un extrait :

Contes et légendes sur la décentralisation

Idees reçues, raisonnements tronqués, comparaisons abusives émaillent et polluent constamment (...) un débat essentiel sur un thème majeur. À l'orée du XXI^e siècle, après 25 ans de décentralisation hésitante et parfois crispée, succédant à une très longue tradition de centralisation exacerbée, quelle doit être l'architecture des pouvoirs publics en France au sein d'une Europe dont presque tous les États se sont fortement régionalisés?

Quels pouvoirs publics, aux niveaux national et territorial? Quels mandats et quelles missions confier aux élus du suffrage universel direct, de la commune à l'État?

Quelles institutions conserver, moderniser, supprimer? Où, comment et pour quoi faire? (...)

Certes, les solutions ne sont pas évidentes.

Mais leur élaboration implique au minimum de ne pas les ancrer dans des analyses erronées conduisant à des propositions de réforme inadéquates ou inefficaces.

Pour élever le débat, levons certaines erreurs majeures trop souvent assénées et martelées.

1- La France souffre du millefeuille territorial (...)

Cette formule rend gourmands les journalistes peu compétents et les politiques trop jacobins. Faisons la monnaie de cette expression afin de distinguer les vraies difficultés des fausses réalités.

Certes, il eut été préférable (...) de choisir entre le département et la région ainsi que le préconisait Valéry Giscard d'Estaing en 1975 (...). Les réformes n'ont pas eu lieu et le nouveau dessein politique impulsé par la décentralisation en 1982 a dû s'inscrire dans le dessin institutionnel et géographique d'une France locale conçue et structurée pour servir au mieux l'omniprésence de l'État. De ce passé, faire table rase est impossible.

Impossible et inutile, car les problèmes fondamentaux qui affectent structurellement l'administration territoriale française depuis plus de 20 ans n'ont pour origine ni l'empilement des niveaux de collectivités, ni la taille des départements ou celle des régions.

L'empilement ? Tous les pays qui nous environnent ont trois niveaux de collectivités.

Mais certaines sont spécialisées, et les régions ou collectivités assimilées exercent en général en lieu et place de l'État la tutelle et le contrôle des autres collectivités locales.

Par ailleurs le tissu commun a été depuis longtemps restructuré, les EPCI ne foisonnent pas à l'excès et l'État central n'y est pas l'alpha et l'oméga de toute orientation, de toute décision et de toute réalisation.

Des régions trop petites ? Peut-être parfois, mais ce n'est pas essentiel : le territoire des régions belges n'est pas immense, certains Länder allemands sont moins vastes et moins riches que nombre de nos régions, toutes les régions d'Autriche sont plus petites. (...) Et le même raisonnement vaut pour les départements, des plus riches aux plus dépeuplés ...

2- Les Collectivités ne savent pas réduire leurs effectifs

On impute faussement à la décentralisation la croissance de l'emploi public enregistrée au cours des deux dernières décennies.

Et on en déduit un jugement fort critique sur la gestion des élus départementaux et régionaux affectataires des compétences transférées par l'État. Or, si le constat brut est exact (+ 1 275 571 agents publics entre 1980 et 2006), l'analyse est fortement erronée. N'ayant rien à voir avec la décentralisation, les effectifs de la fonction hospitalière ont

2- Dans la première colonne, recensez 3 thèses ou idées défendues ou critiquées par l’auteur. Puis listez, dans la deuxième colonne, le ou les arguments qu’il utilise pour soutenir ces idées et, dans la troisième colonne, le ou les exemples qu’il cite pour illustrer son propos.
(6 points)

L’auteur avance l’idée que...	Il fait reposer son point de vue sur le fait que...	Il donne l’exemple...

3- Remplacez les passages en pointillés par des informations cohérentes. **(3 points)**:

a- Le passage d'un monde semi-rural à un monde urbain engendre.....

.....

b-découle(nt) de l'échec scolaire à l'école primaire.

c-.....est/sont la traduction deet

laisse(nt) augurer de



SEQUENCE 2 : ARGUMENTATION FONDEE SUR LA CULTURE GENERALE ET TERRITORIALE (16 POINTS)

Lire le texte suivant :

Les mégapoles et la ségrégation socio-spatiale, René-Éric Dagorn

Article de la rubrique « Où en est la psychanalyse ? » Mensuel *le point sur...*
N° 155 - Décembre 2004

Un homme sur deux est désormais un urbain. Sur une population totale de 6,4 milliards d'individus, 3 milliards vivent en ville : ils n'étaient que 1 milliard (sur 3 milliards) en 1960. Et un récent rapport de l'Onu estime que ces urbains seront 5 milliards en 2030 sur une population totale de 8,1 milliards : 61 % de la population mondiale vivra alors en ville. C'est un changement majeur dans la géographie et l'histoire mondiales. Car si les villes du passé sont célèbres (d'Uruk à Babylone en passant par Bruges, Pékin ou Chichen Itza) et associées aux grandes civilisations historiques (de la Mésopotamie à la Chine en passant par l'Europe de la Renaissance et les Mayas), jusqu'à présent, seule une toute petite fraction de la population mondiale vivait dans ces villes.

Tous ces changements font que le mot « ville » n'est plus suffisant pour désigner la variété des situations nées du grand mouvement d'urbanisation commencé au début du XIXe siècle et qui s'est incroyablement accéléré à partir du milieu du XXe. Les mots « métropole », « mégapole », « mégalopole », « gigapole » ou encore « *megacity* », « *global city* » et « ville mondiale » font désormais partie du vocabulaire courant, sans que le sens de chacun d'entre eux ne soit toujours très clair, les domaines de définitions pouvant d'ailleurs se confondre et se recouvrir entre eux.

Parmi ces mots, celui de « mégapole » a acquis depuis une vingtaine d'années un statut particulier : il désigne une agglomération de très grande taille, une ville géante, sans que le **seuil** ne soit très clair. Plus de 2, de 5, de 10 millions d'habitants? En forçant un peu le trait, on peut classer les nouvelles désignations de la ville en trois grandes catégories. « Métropole » renvoie à l'idée de concentration des fonctions urbaines, de puissance économique, politique et culturelle. « Mégalopole » renvoie aux fonctionnements des réseaux urbains : non pas une ville, mais un ensemble de villes en très fortes interactions entre elles. En suivant les travaux de l'Onu, on considère habituellement qu'une mégapole (*megacity* dans la terminologie anglophone) est une ville géante de plus de 10 millions d'habitants. (...)

Quels problèmes posent-elles ?

Les mégapoles sont souvent considérées comme des « monstres urbains » cumulant toute une série de problèmes. Extension **anarchique** des agglomérations, densification sans planification, empiètement sur les terres **arables**, absence d'infrastructures urbaines cohérentes, difficulté (voire impossibilité) d'accès à l'eau potable et aux soins, détérioration rapide des conditions de vie, polarisation et ségrégation socio-spatiales, développement des processus de ghettoïsation d'un côté et développement des quartiers privés pour classes aisées (les fameuses « *gated communities* ») de l'autre, etc. La croissance des villes du Sud engendre toute une série de **fantasmes** où se mêlent violence, **ségrégation**, anarchie et pollution. Mais la description que le sociologue Mike Davis faisait, dans *City of Quartz* (1990), d'un Los Angeles « *polarisé à l'extrême entre d'un côté les "cellules fortifiées" de la société d'abondance, et de l'autre, les "espaces de la terreur" où la police mène une guerre contre des pauvres criminalisés* », renvoie

également à l'idée des mégapoles du Nord livrées au désordre des « *classes laborieuses* (urbaines), *classes dangereuses* ».

Au-delà des fantasmes, plusieurs séries de problèmes se posent réellement dans les mégapoles, au Nord comme au Sud. Les mégapoles des pays les plus pauvres (Dacca, Calcutta, Lagos, etc.) sont marquées par d'énormes déséquilibres internes économiques et sociaux : le développement anarchique entraîne, entre autres, des **carences** sociales criantes et des niveaux de pollution accrus (...).

Les mégapoles du Nord sont plutôt marquées par des niveaux de ségrégation socio-spatiale importants et en augmentation rapide. Alors que ces grandes villes se caractérisaient, jusque dans les années 80, par des liaisons fortes entre les centres et les périphéries (les centres urbains drainaient et dominaient la main-d'œuvre, mais en échange distribuaient de l'activité et des salaires), les années 90 ont vu se développer une déterritorialisation des activités, affaiblissant les liens entre centres et banlieues. S'y rajoutent les processus de « gentrification » (le retour dans les centres-villes des populations les plus aisées) qui, en associant une pression foncière forte et une hausse très importante des prix, y accentuent encore la polarisation sociale (...).

1- La ségrégation socio-spatiale décrite par l'auteur, exacerbée dans les mégapoles, existe également dans les villes de taille plus restreinte.

Après avoir rédigé une introduction, précisez sous forme de deux paragraphes, d'une part, en quoi cette relégation consiste, et d'autre part, quel rôle les collectivités territoriales peuvent jouer pour lutter contre ce phénomène. **(8 points)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2- Répondez aux questions suivantes (6 points) :

a) Qu'est-ce que la déconcentration ?

.....

.....

.....

.....

.....

b) Quels sont les trois grands principes que doit respecter toute mission de service public ?

.....

.....

.....

.....

.....

c) Qu'est-ce que le pacte intergénérationnel ? Après avoir défini ce terme, donnez en plusieurs exemples.

.....

.....

.....

.....

.....



SEQUENCE 3 : MAITRISER LES CODES DE L'ECRIT (12 POINTS)

1- Remplacez chaque mot souligné et en gras dans le texte des pages 6 et 7 par un mot ou une expression de même nature et de même signification. **(3 points)**

a)

d)

b)

e)

c)

f)

2- Corrigez les fautes d'orthographe, de grammaire et les erreurs de vocabulaire dans les phrases qui suivent **(4 points)**:

a) En France, les vagues d'émigration ont longtemps suivies les phases de croissance économique.

.....
.....

b) Ce sont les actes sur lesquels le Préfet a exercés son contrôle de légalité.

.....
.....

c) Le schéma territorial des infrastructures économiques permettent aux élus locaux d'affiner leur connaissance du paysage économique locale.

.....
.....

d) La France n'est pas un Etat fédéral, c'est un Etat unique.

.....
.....

3- Ces phrases comportent des fautes de construction. Reformulez-les afin qu'elles respectent les règles de la syntaxe **(5 points)**:

a) La violence envers les institutions est comme si la confiance avait été perdue.

.....
.....

b) C'est une question où nous devons nous pencher.

.....
.....

c) La méfiance des citoyens pour leurs représentants est le fait que les députés sont souvent absents dans l'hémicycle.

.....
.....

d) Pour construire une ville durable, il faut plus s'occuper de l'habitant que de partir des équipements.

.....
.....

e) En tentant de lui expliquer les raisons du délai de traitement de son dossier, cet usager m'a agressé verbalement.

.....
.....

**INDICATIONS DE CORRECTION DU TEST D'ACCES A
LA PREPARATION AU CONCOURS DE
REDACTEUR TERRITORIAL**

JEUDI 20 MAI 2010

Le test d'accès à la préparation au concours de rédacteur territorial est à la fois un test de pré requis et un test de positionnement. Il doit permettre d'accueillir en formation les agents détenteurs d'un niveau minimum de compétences écrites, de culture générale et territoriale puis d'orienter le contenu de la formation à venir en fonction de leurs besoins.



SEQUENCE 1 : ORGANISER SES IDEES (15 POINTS)

Dans un article intitulé « Contes et légendes sur la décentralisation » -(Lettre du cadre territorial n° 391, 1^{er} décembre 2009)- Bruno Rémond, Professeur à Sciences Po et maire adjoint, critique une certaine approche de la décentralisation. En voici un extrait :

Contes et légendes sur la décentralisation

Idees reçues, raisonnements tronqués, comparaisons abusives émaillent et polluent constamment (...) un débat essentiel sur un thème majeur. À l'orée du XXI^e siècle, après 25 ans de décentralisation hésitante et parfois crispée, succédant à une très longue tradition de centralisation exacerbée, quelle doit être l'architecture des pouvoirs publics en France au sein d'une Europe dont presque tous les États se sont fortement régionalisés?

Quels pouvoirs publics, aux niveaux national et territorial? Quels mandats et quelles missions confier aux élus du suffrage universel direct, de la commune à l'État?

Quelles institutions conserver, moderniser, supprimer? Où, comment et pour quoi faire? (...)

Certes, les solutions ne sont pas évidentes.

Mais leur élaboration implique au minimum de ne pas les ancrer dans des analyses erronées conduisant à des propositions de réforme inadéquates ou inefficaces.

Pour élever le débat, levons certaines erreurs majeures trop souvent assénées et martelées.

1- La France souffre du millefeuille territorial (...)

Cette formule rend gourmands les journalistes peu compétents et les politiques trop jacobins. Faisons la monnaie de cette expression afin de distinguer les vraies difficultés des fausses réalités.

Certes, il eut été préférable (...) de choisir entre le département et la région ainsi que le préconisait Valéry Giscard d'Estaing en 1975 (...). Les réformes n'ont pas eu lieu et le nouveau dessein politique impulsé par la décentralisation en 1982 a dû s'inscrire dans le dessin institutionnel et géographique d'une France locale conçue et structurée pour servir au mieux l'omniprésence de l'État. De ce passé, faire table rase est impossible.

Impossible et inutile, car les problèmes fondamentaux qui affectent structurellement l'administration territoriale française depuis plus de 20 ans n'ont pour origine ni l'empilement des niveaux de collectivités, ni la taille des départements ou celle des régions.

L'empilement ? Tous les pays qui nous environnent ont trois niveaux de collectivités.

Mais certaines sont spécialisées, et les régions ou collectivités assimilées exercent en général en lieu et place de l'État la tutelle et le contrôle des autres collectivités locales.

Par ailleurs le tissu commun a été depuis longtemps restructuré, les EPCI ne foisonnent pas à l'excès et l'État central n'y est pas l'alpha et l'oméga de toute orientation, de toute décision et de toute réalisation.

Des régions trop petites ? Peut-être parfois, mais ce n'est pas essentiel : le territoire des régions belges n'est pas immense, certains Länder allemands sont moins vastes et moins riches que nombre de nos régions, toutes les régions d'Autriche sont plus petites. (...) Et le même raisonnement vaut pour les départements, des plus riches aux plus dépeuplés ...

2- Les Collectivités ne savent pas réduire leurs effectifs

On impute faussement à la décentralisation la croissance de l'emploi public enregistrée au cours des deux dernières décennies.

Et on en déduit un jugement fort critique sur la gestion des élus départementaux et régionaux affectataires des compétences transférées par l'État. Or, si le constat brut est exact (+ 1 275 571 agents publics entre 1980 et 2006), l'analyse est fortement erronée.

N'ayant rien à voir avec la décentralisation, les effectifs de la fonction hospitalière ont augmenté de 42 % et ceux de l'État, alors même qu'il transférait compétences et agents aux régions et aux départements, de 16,16 %.

Quant à la fonction publique territoriale, responsable de la moitié de la croissance des effectifs publics depuis 25 ans (+ 651 501 agents, soit + 62,8 %), là encore la décentralisation n'est pas à incriminer :

- + 19 000 agents au niveau régional et
- + 45 000 dans les départements contre
- + 325 000 dans les communes et surtout
- + 250 000 dans les EPCI !

Aussi l'augmentation des effectifs territoriaux due à la décentralisation n'aura été depuis 1981, que de 10 % des effectifs territoriaux, ce qui correspond à peu près aux effectifs nécessaires pour définir et gérer les politiques publiques transférées (éducation initiale, aide sociale, équipements routiers, formation professionnelle). Quant à la croissance des effectifs au niveau communal, sa cause principale est la mutation des demandes des citoyens : aides sociales, développement des crèches et des cantines scolaires, accroissement des équipements sportifs ou culturels, embellissement et fleurissement des villes...

In fine, la palme de la mauvaise gestion revient à l'État, dont les effectifs ont globalement été fort peu sensibles à la décentralisation, distinction qu'il partage avec l'ensemble « EPCI » dont la structure en personnel a été bien souvent désordonnée et coûteuse. (...)

1- Résumez en trois phrases les propos de l'auteur en les reformulant. (3 points)

Proposition de correction :

- **1 point par phrase, seulement si les idées sont clairement reformulées et les codes de l'écrit, respectés : le texte présente une organisation visible (titres exprimés pour les deux paragraphes).**
- **Enlever 0,25 point par faute.**

*Après un quart de siècle de décentralisation française, si se pose la question du puzzle territorial, souvent alimentée par une prétendue exemplarité européenne, ce sujet ne doit pas pour autant céder à la facilité de la critique. Il paraît donc nécessaire d'en effacer les quelques idées fausses.

* Ainsi, la France ne peut pas être qualifiée de mauvaise élève au banc des superpositions et des disparités territoriales car ces strates, au service de l'Etat, ne sauraient expliquer à elles seules les dysfonctionnements administratifs. Les écarts de grandeur entre régions sont comparables à ceux de nos voisins européens.

* Enfin, la décentralisation n'a pas à être accusée, seule, d'avoir accru le nombre d'emplois dans la Fonction Publique. Elle a, avant tout, répondu à l'évolution de la demande citoyenne en matière de proximité. Cette démarche légitime n'est pas, en revanche, à la base des errements en matière d'effectifs concernant non seulement, les EPIC, mais encore, l'Etat lui-même.

2- Dans la première colonne, recensez 3 thèses ou idées défendues ou critiquées par l’auteur. Puis listez, dans la deuxième colonne, le ou les arguments qu’il utilise pour soutenir ces idées et, dans la troisième colonne, le ou les exemples qu’il cite pour illustrer son propos. **(6 points)**

- **Le respect de la consigne (idée, argument, illustration) implique une réponse organisée et aisément visible.**
- **2 points sont attribués sur chaque ligne, si les trois entrées sont validées.**
- **1 point attribué pour une thèse (différente par ligne) mais donnée de manière incomplète.**
- **0, 5 point pour la reprise textuelle des 3 phrases de l’exercice 1 de la séquence 1.**
- **0,25 point enlevé par faute.**

Pistes de Correction :

L’auteur avance l’idée que...	Il fait reposer son point de vue sur le fait que...	Il donne l’exemple...
Ni les échelons territoriaux, ni la taille différenciée des régions n’ont un impact sur les problèmes structurels de notre administration	... les restructurations opérationnelles ont eu lieu et les spécialisations, redéfinies	...de nos voisins européens qui possèdent les trois niveaux et celui de l’Allemagne, notamment, dont la taille des régions n’est pas uniforme
Le poids de la masse salariale que représentent les fonctionnaires ne peut incomber à la décentralisation et aux transferts des compétences	La décentralisation n’a généré que 10% de l’augmentation des effectifs, depuis 1981	<u>Illustration :</u> 64000 emplois pour les départements et les régions contre 575 000 pour « l’ensemble EPCI »
L’augmentation de l’emploi dans les communes était nécessaire	Il correspond à une demande grandissante de l’accompagnement de proximité, souhaité par les usagers	... Des aides sociales, équipements sportifs et culturels, structures d’accueil, aménagement du cadre de vie...

3- Remplacez les passages en pointillés par des informations cohérentes.(3 pts)

- **Le respect de la relation de causalité établie par le candidat devra être validé.**
- **Retirer 0,25 point par faute dans chaque phrase.**
- **1 point attribué par phrase cohérente.**

Indications pour chacune des phrases à compléter :

- a) Conséquence du fait imposé dans la phrase
- b) Conséquence
- c) Cause du fait proposé/ fait proposé/ conséquence du fait proposé

Exemples de propositions:

a- Le passage d'un monde semi-rural à un monde urbain engendre une mutation profonde du rapport que l'homme entretient avec son environnement.

b- La méfiance des citoyens vis-à-vis du système éducatif découle(∞) de l'échec scolaire à l'école primaire.

c-L'émergence des réseaux virtuels est la traduction de la volonté grandissante de sélectionner ses propres liens sociaux et laisse augurer de nouveaux schémas collectifs d'intégration.

SEQUENCE 2 : ARGUMENTATION FONDEE SUR LA CULTURE GENERALE ET TERRITORIALE (16 POINTS)

Lire le texte suivant :

Les mégapoles et la ségrégation socio-spatiale, René-Éric Dagorn

Article de la rubrique « où en est la psychanalyse ? » Mensuel *le point sur...*
N° 155 - Décembre 2004

Un homme sur deux est désormais un urbain. Sur une population totale de 6,4 milliards d'individus, 3 milliards vivent en ville : ils n'étaient que 1 milliard (sur 3 milliards) en 1960. Et un récent rapport de l'Onu estime que ces urbains seront 5 milliards en 2030 sur une population totale de 8,1 milliards : 61 % de la population mondiale vivra alors en ville. C'est un changement majeur dans la géographie et l'histoire mondiales. Car si les villes du passé sont célèbres (d'Uruk à Babylone en passant par Bruges, Pékin ou Chichen Itza) et associées aux grandes civilisations historiques (de la Mésopotamie à la Chine en passant par l'Europe de la Renaissance et les Mayas), jusqu'à présent, seule une toute petite fraction de la population mondiale vivait dans ces villes.

Tous ces changements font que le mot « ville » n'est plus suffisant pour désigner la variété des situations nées du grand mouvement d'urbanisation commencé au début du XIXe siècle et qui s'est incroyablement accéléré à partir du milieu du XXe. Les mots « métropole », « mégapole », « mégalopole », « gigapole » ou encore « *megacity* », « *global city* » et « ville mondiale » font désormais partie du vocabulaire courant, sans que le sens de chacun d'entre eux ne soit toujours très clair, les domaines de définitions pouvant d'ailleurs se confondre et se recouvrir entre eux.

Parmi ces mots, celui de « mégapole » a acquis depuis une vingtaine d'années un statut particulier : il désigne une agglomération de très grande taille, une ville géante, sans que le **seuil** ne soit très clair. Plus de 2, de 5, de 10 millions d'habitants? En forçant un peu le trait, on peut classer les nouvelles désignations de la ville en trois grandes catégories. « Métropole » renvoie à l'idée de concentration des fonctions urbaines, de puissance économique, politique et culturelle. « Mégalopole » renvoie aux fonctionnements des réseaux urbains : non pas une ville, mais un ensemble de villes en très fortes interactions entre elles. En suivant les travaux de l'Onu, on considère habituellement qu'une mégapole (*megacity* dans la terminologie anglophone) est une ville géante de plus de 10 millions d'habitants. (...)

Quels problèmes posent-elles ?

Les mégapoles sont souvent considérées comme des « monstres urbains » cumulant toute une série de problèmes. Extension **anarchique** des agglomérations, densification sans planification, empiètement sur les terres **arables**, absence d'infrastructures urbaines cohérentes, difficulté (voire impossibilité) d'accès à l'eau potable et aux soins, détérioration rapide des conditions de vie, polarisation et ségrégation socio-spatiales, développement des processus de ghettoïsation d'un côté et développement des quartiers privés pour classes aisées (les fameuses « *gated communities* ») de l'autre, etc. La croissance des villes du Sud engendre toute une série de **fantasmes** où se mêlent violence, **ségrégation**, anarchie et pollution. Mais la description que le sociologue Mike Davis faisait, dans *City of Quartz* (1990), d'un Los Angeles « polarisé à l'extrême entre d'un côté les "cellules fortifiées" de la société d'abondance, et de l'autre, les "espaces de la terreur" où la police mène une guerre contre des pauvres criminalisés », renvoie

également à l'idée des mégapoles du Nord livrées au désordre des « *classes laborieuses* (urbaines), *classes dangereuses* ».

Au-delà des fantasmes, plusieurs séries de problèmes se posent réellement dans les mégapoles, au Nord comme au Sud. Les mégapoles des pays les plus pauvres (Dacca, Calcutta, Lagos, etc.) sont marquées par d'énormes déséquilibres internes économiques et sociaux : le développement anarchique entraîne, entre autres, des **carences** sociales criantes et des niveaux de pollution accrus (...).

Les mégapoles du Nord sont plutôt marquées par des niveaux de ségrégation socio-spatiale importants et en augmentation rapide. Alors que ces grandes villes se caractérisaient, jusque dans les années 80, par des liaisons fortes entre les centres et les périphéries (les centres urbains drainaient et dominaient la main-d'œuvre, mais en échange distribuaient de l'activité et des salaires), les années 90 ont vu se développer une déterritorialisation des activités, affaiblissant les liens entre centres et banlieues. S'y rajoutent les processus de « gentrification » (le retour dans les centres-villes des populations les plus aisées) qui, en associant une pression foncière forte et une hausse très importante des prix, y accentuent encore la polarisation sociale. (...)

1- La ségrégation socio-spatiale décrite par l'auteur, exacerbée dans les mégapoles, existe également dans les villes de taille plus restreinte.

Après avoir rédigé une introduction, précisez, à partir de votre expérience personnelle et professionnelle, d'une part, en quoi cette relégation consiste, et d'autre part, quel rôle les collectivités territoriales peuvent jouer pour lutter contre ce phénomène. **(8 points)**

- 2 points attribués pour la structuration du propos et l'enchaînement logique : organisation de l'introduction, respect de l'annonce des deux parties, dans le corps de l'écrit.

- Trois attendus sont exprimés dans la consigne : expression et qualité rédactionnelle (2pts), argumentation (2pts), illustration professionnelle (2pts).

- Enlever 0,25 pt par faute.

Pistes de correction

Le « vivre ensemble » s'articule principalement autour de la question de l'avenir et du projet de société pour lesquels les aspirations sont communes. Quand la concentration urbaine s'affirme sous la forme de regroupements de populations, il apparaît peu probable que la cohésion sociale puisse être pérenne, c'est pourquoi la ségrégation est au cœur de l'actualité des territoires. Pour comprendre cette situation et ses conséquences, nous verrons dans un premier temps en quoi consiste la relégation socio-spatiale, avant d'aborder dans un second temps, quel rôle les collectivités territoriales peuvent jouer pour lutter contre ce phénomène.

La relégation urbaine désigne à la fois, l'écart qui sépare les habitants d'une agglomération selon leur lieu de résidence, et leur situation socio-professionnelle, voire ethnique.

Ainsi, s'achemine-t-on vers une ségrégation socio-spatiale, qui accentue le délitement social et alimente les rancœurs entre citoyens. Ces citoyens partagent, certes, administrativement le même territoire, mais ils l'occupent de façon différente et par conséquent, à terme, ils sont amenés à se replier sur les problématiques de leur groupe, ainsi institué.

Contraire au modèle français de « République unique et indivisible », la relégation urbaine s'illustre par l'instauration de Zones Franches Urbaines qui stigmatisent souvent davantage les populations défavorisées qui les habitent.

Pourtant, cette relégation ne saurait demeurer une fatalité, et le rôle des collectivités territoriales n'est pas à négliger afin de prévenir cette ségrégation et de redonner à la ville ses lettres de noblesse.

L'ANRU, créée dans le cadre de la loi de 1983, pour la ville et la rénovation urbaine chargée d'appliquer le PNRU (Plan National de Rénovation Urbaine) apporte son soutien aux collectivités territoriales, afin de transformer les quartiers classés en Zone Urbaine Sensible.

Un dispositif local tel que le contrat de ville constitue le cadre dans lequel l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires s'engagent à mettre en œuvre de façon concertée des politiques territorialisées de développement solidaire et de renouvellement urbain. L'objectif du contrat de ville vise le développement équilibré de la ville et de son agglomération. Il permet l'intégration harmonieuse de toutes ses composantes en luttant contre les processus de dévalorisation de certains territoires et en intégrant la mixité sociale dans les sites.

La convention-cadre du contrat de ville entre différents partenaires peut s'articuler autour de deux directions :

- conforter la politique de lutte contre la relégation urbaine des territoires,
- enrayer les processus de relégation sociale des quartiers.

Un double enjeu transversal est alors affiché :

- le renforcement de la cohésion sociale,
- le renouvellement urbain.

Finalement, l'objectif est simple : les habitants qui ne sont plus « ghettoisés » dans des zones périurbaines, proches de l'exclusion, ne s'inscrivent plus dans une urbanisation parallèle, dans laquelle l'Etat de droit n'aurait plus sa place. Lutter contre la relégation c'est donc combattre, aussi, les violences urbaines et les actes d'incivilité quotidienne.

2- Répondez aux questions suivantes (6 points) :

a) Qu'est-ce que la déconcentration ?

Pour obtenir les 2 points, le candidat devra mentionner les éléments soulignés (ou exprimés en termes équivalents).

La déconcentration est l'opération qui consiste à transférer des pouvoirs de l'échelon central (le ministère) vers les échelons locaux (notamment le préfet). Les services déconcentrés demeurent, cependant, des représentants de l'Etat.

b) Quels sont les trois grands principes que doit respecter toute mission de service public ?

Il ne paraît pas nécessaire d'exiger l'explication de chacun des principes.

Toute mission de service public doit répondre à un intérêt général et doit, donc, respecter : Le principe d'égalité ;

Le principe de continuité ;

Le principe de mutabilité (ou d'adaptabilité).

c) Qu'est-ce que le pacte intergénérationnel ? Après avoir défini ce terme, donnez en plusieurs exemples.

Le pacte intergénérationnel est le contrat social qui lie les générations entre elles et qui permet d'établir une solidarité, une entraide entre les citoyens d'âges différents.

Les exemples significatifs de ce pacte, aujourd'hui, fragilisé, demeurent le système de retraite par répartition, le système de sécurité sociale (risque vieillesse), les aides à la personne (politiques et choix budgétaires locaux).

3-Situation pratique :

Vous venez d'être nommé(e) sur un poste de rédacteur au service d'accueil de votre Collectivité déjà composé de deux agents. On vous confie pour la première fois des missions d'encadrement. A votre prise de fonction, vous ne connaissez que très peu ce service.

Vous expliquerez quelles seront les démarches qui vous permettront d'être rapidement efficace sur votre poste. **(2 points)**

La démarche doit, non seulement, souligner une prise en charge personnelle de la fonction, mais également l'intégration de l'équipe déjà en place, afin de respecter la situation donnée.

On tiendra compte, donc, de la démarche faisant appel (1) aux ressources fournies par l'administration et (2) à celles que l'agent prend l'initiative d'effectuer.

Enfin, son rôle d'encadrant et de management sera apprécié au regard de son attitude vis-à-vis de l'équipe en place.

Exemple de réponse :

Tout d'abord, j'explore les ressources que m'offre mon administration, par exemple, les actions de formation organisées par la fonction publique territoriale, l'utilisation régulière de l'Intranet (ressources internes en matière documentaire) et personnellement, je me constitue des dossiers d'actualité sur les attentes des usagers, notamment et des politiques concernant le service de proximité. Je lis régulièrement la presse généraliste et spécialisée, ainsi que les sites ressources identifiés sur le Web. Enfin, j'examine les possibilités de partenariat avec les services de la collectivité.

La communication avec les agents déjà en place est également privilégiée, pour installer une communication active et ouverte (réunion de présentation avec perception initiale du service). Une phase d'observation me permettra de mieux connaître le profil du public accueilli, les méthodes d'accueil mises en place, les propositions d'amélioration des agents seront également entendues.

Ces actions devront me permettre d'agir sur des axes inexplorés pour améliorer l'accueil et l'efficacité de mon service.

SEQUENCE 3 : MAITRISER LES CODES DE L'ECRIT (12 POINTS)

1- Remplacez chaque mot souligné et en gras dans le texte des pages 6 et 7 par un mot ou une expression de même nature et de même signification. **(3 points)**

- **0,5 point attribué par proposition.**

- **Il sera retiré 0,25 point en cas de faute d'orthographe dans la proposition ou en cas de non respect de la signification du mot, dans son contexte.**

a) seuil : limite ; nombre d'habitants au-delà duquel la ville change de classification

b) anarchique : désorganisée

c) arables : cultivables

d) fantasmes : idées ou représentations imaginaires

e) ségrégation : mise à l'écart de groupes de personnes aux caractéristiques communes

f) carences : lacunes, manquements

2- Corrigez les fautes d'orthographe, de grammaire et les erreurs de vocabulaire dans les phrases qui suivent **(4 points)**:

- **enlever 0,25 point par faute, omise ou nouvelle.**

- **1 point attribué par phrase correctement corrigée.**

a) En France, les vagues d'émigration ont longtemps suivies les phases de croissance économique.

En France, les vagues d'immigration ont longtemps suivi les phases de croissance économique.

b) Ce sont les actes sur lesquels le Préfet a exercés son contrôle de légalité.

Ce sont les actes sur lesquels le Préfet a exercé son contrôle de légalité.

c) Le schéma territorial des infrastructures économiques permettent aux élus locaux d'affiner leur connaissance du paysage économique locale.

Le schéma territorial des infrastructures économiques permet aux élus locaux d'affiner leur connaissance du paysage économique local.

d) La France n'est pas un Etat fédéral, c'est un Etat unique.

La France n'est pas un Etat fédéral, c'est un Etat unitaire.

3- Ces phrases comportent des fautes de construction. Reformulez-les afin qu'elles respectent les règles de la syntaxe. **(5 points)**:

- **A l'appréciation du correcteur, mais le sens initial doit être impérativement respecté.**
- **1 point attribué par phrase correcte**
- **Retirer 0,25 point par faute**

Propositions de correction non exhaustives.

- a) La violence envers les institutions est comme si la confiance avait été perdue.
La violence (exercée) contre les institutions traduit une perte de confiance de la part des citoyens.
- b) C'est une question où nous devons nous pencher.
C'est une question sur laquelle nous devons nous pencher.
- c) La méfiance des citoyens pour leurs représentants est le fait que les députés sont souvent absents dans l'hémicycle.
L'absentéisme fréquent des députés dans l'hémicycle contribue à (explique) la méfiance des citoyens envers leurs représentants.
- d) Pour construire une ville durable, il faut plus s'occuper de l'habitant que de partir des équipements.
Pour construire une ville durable, il faut partir des habitants plutôt que des équipements.
- e) En tentant de lui expliquer les raisons du délai de traitement de son dossier, cet usager m'a agressé verbalement.
Pendant que je tentais de lui expliquer les délais de traitement de son dossier, cet usager m'a agressé verbalement.